

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.50	6.00	10.00	19.00
Etranger	5.00	12.00	19.00	38.00

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 114 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Plaire
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Canton :	1 ^{re} insertion 30 cent.	} la ligne ou son espace
Suisse :	les suivantes 15 »	
Etranger :	25 »	
Réclames :	30 »	

Journal politique, religieux, social

Nouvelles du jour

Les Anglais ont traversé la Lys au nord de Lille.

En Belgique, les Alliés ont enlevé Thourout et pris pied dans Courtrai.

Les Anglais ont forcé la barrière de la Lys, entre Armentières et Menin, et se sont avancés contre la face nord-ouest du secteur de Lille. La situation des Allemands dans ce secteur devient précaire.

Sur le théâtre belge, les Alliés ont continué d'avancer; Thourout est aux mains des Belges; les Anglais ont pénétré dans les faubourgs de Courtrai et les Français approchent de Thielt.

Les positions allemandes du littoral sont profondément débordées.

Les appréciations de la presse allemande sur la dernière note de M. Wilson expriment, sous une forme plus ou moins diplomatique, un sentiment de surprise. Les Allemands croyaient avoir entièrement satisfait M. Wilson par leur réponse à ses questions. De fait, le président ne leur reproche rien à ce sujet, mais il formule des conditions nouvelles et la presse allemande montre qu'elle ne les attendait pas.

L'officieuse *Gazette de l'Allemagne du Nord* constate que le champ de la discussion s'élargit; elle tient pour une innovation dans les usages de la guerre la condition énoncée au sujet de l'armistice.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ne fait aucune allusion aux modifications constitutionnelles exigées par M. Wilson. Elle termine en disant que sa nouvelle note sera examinée dans un esprit conciliant, avec le désir d'arrêter l'effusion du sang.

La *Morgenpost* se raidit; elle juge le langage de M. Wilson offensant pour l'Allemagne.

Pour la *Gazette de Voss*, les nouvelles exigences formulées par M. Wilson ne sont qu'un moyen de faire durer les préliminaires, afin de donner aux armées alliées le loisir de poursuivre leur avantage.

Le *Lokalanzeiger* trouve que le président américain est mal venu de reprocher aux Allemands d'être conduits par la volonté d'un seul homme quand il est lui-même l'arbitre tout-puissant des destinées du monde.

La *pangermaniste Tageszeitung* fait appel à l'énergie nationale.

L'organe socialiste, le *Vorwärts*, prend une attitude de résistance. Il avertit les Alliés de ne pas « trop tendre l'arc ». « Le peuple allemand, dit-il, désire la paix; il travaille à la démocratisation de l'Etat; il est prêt à sacrifier beaucoup en faveur d'une paix garantie par une ligue des peuples. Mais un revirement n'est pas impossible, s'il devait se convaincre que les Alliés ne veulent pas lui épargner l'effort suprême du désespoir. »

La *Post* de Munich dit que la nouvelle note présidentielle blesse au vif le peuple allemand; mais l'heure n'est pas au sentiment; il faut refouler sa douleur pour envisager froidement les choses. Le point capital est maintenant de déterminer sans équivoque qui garantira les engagements de l'Allemagne.

Le *Courrier bavarois* reproche à M. Wilson d'avoir retiré la main qu'il avait tendue d'abord pour la conclusion d'une paix de conciliation. C'est la paix dictée qui s'approche.

La *Gazette de Francfort* en juge de même. « La nouvelle note de M. Wilson, dit-elle, révèle un esprit différent de celui qui inspira la première; de ton en est plus rude. Il est visible que des influences nouvelles se sont exercées sur le président. On sent la main de Clémenceau et de Lloyd-George. Il est douteux que nous allions à la paix, de ce train-là. Cependant, la façon et le contenu de la note, pour décevants qu'ils soient, ne doivent pas détourner les hommes qui sont aux responsabilités de faire ce qu'ils jugeront devoir être fait, étant données les conjonctures. »

Le prince Max de Bade restera chancelier. Tous les groupes politiques gouvernementaux déplorent la lettre qu'il a écrite, en janvier dernier, au prince de Hohenlohe; elle jure, en effet, violemment avec sa profession de foi ministérielle. Mais on explique le ton sarcastique qui règne dans cet épanchement épistolaire, sur le compte du pacifisme et de la démocratie, par les circonstances dans lesquelles la lettre a été écrite. Le destinataire de la missive, prince Alexandre de Hohenlohe, est un de ces libéraux allemands que leurs sentiments ont fait verser dans une critique acerbe de leur pays et de leurs compatriotes. Or, le prince, en lisant un discours de Max de Bade où celui-ci condamnait le chauvinisme et parlait de l'effort à faire par l'Allemagne pour désarmer l'antipathie étrangère, s'imagina que son cousin était en communion d'idées avec lui. Il lui écrivit pour le féliciter de sa « conversion ». Mais Max de Bade, qui ne goûte pas du tout le genre du Hohenlohe, lui répondit par une lettre où il déclinait cet hommage compromettant; la lettre persiflait; Max de Bade, entraîné par sa verve, en a certainement dit plus qu'il ne pensait.

C'est ce que tout le monde admet à l'heure actuelle en Allemagne et ce qui a valu au prince une absolution plénière.

Un petit coup d'Etat vient de s'accomplir en Pologne. Nous avons annoncé la démission du président du Conseil d'Etat, M. de Kucharzewski. Elle n'a pas été spontanée; elle est le résultat d'une délibération du Conseil de régence, et cette délibération elle-même a été prise sous le coup du revirement qui s'est produit dans la situation militaire et du changement politique qui s'est accompli en Allemagne.

La présence de M. Kucharzewski à la tête du Conseil d'Etat polonais symbolisait la soumission de ce pseudo-gouvernement aux ordres de Berlin. Après une période mouvementée, pendant laquelle les hommes d'Etat polonais essayèrent, en s'appuyant sur l'Autriche, de résister à la tutelle allemande, devenue toujours plus lourde, l'initié de ces efforts s'étant avérée, les défenseurs de l'autonomie polonaise durent céder la place à des complaisants. M. Kucharzewski prit le pouvoir. Il s'annonça comme un artisan de la collaboration cordiale entre Varsovie et Berlin; cela voulait dire : de la soumission sans phrases. La Pologne penchait instinctivement vers l'Autriche, qui lui garantissait le plus de liberté; M. Kucharzewski s'employa à lui faire accepter le protectorat allemand.

Mais, si les victoires allemandes sur la Russie ont délivré la Pologne du joug tsariste, les victoires des Alliés sur l'Allemagne sont venues à propos empêcher que la Pologne ne restât assujettie à la tutelle germanique.

Le Conseil de régence polonais, enhardi par les derniers événements, vient d'adresser au peuple un message dans lequel il revendique l'entière indépendance de la Pologne, dans le sens des principes posés par M. Wilson, et la réunion en un Etat de tous les territoires polonais. En vue de quoi, le Conseil de régence a décidé que le Conseil d'Etat aurait à se dissoudre et qu'il serait formé un nouveau gouvernement dont feront partie des représentants de toutes les opinions et de toutes les classes. Ce gouvernement élaborera dans le délai d'un mois une loi pour la nomination d'un Parlement d'après le principe démocratique. Le Parlement sera convoqué aussitôt élu et décidera de la forme de l'Etat.

M. Kucharzewski a encore apposé son contreseing à ce décret, qui mettait fin à son pouvoir, puis il a démissionné avec ses collègues.

Le Pape et les programmes de M. Wilson

De Richelieu à Wilson

Dans son message du 4 février, M. Wilson a écrit cette formule :

« Il faut que les peuples et les provinces cessent d'être troqués entre les gouvernements comme de simples biens meubles, ou comme des pièces échangeables... dans le grand jeu, aujourd'hui discrédité à jamais, de l'équilibre des puissances. »

En écrivant ce courageux principe, qui doit être une des bases du droit international de l'avenir, M. Wilson avait la conscience claire qu'il s'attaquait à « la politique de l'équilibre des puissances », inaugurée par le traité de Westphalie. Il n'hésite pas à infliger à cette vieille politique le qualificatif méprisant de « jeu à jamais discrédité ».

En rappelant les règles morales qui doivent présider aux relations entre les peuples, M. Wilson a bien mérité de l'humanité.

C'est une grande lutte qu'il vient d'engager ouvertement, avec toute la franchise et toute l'énergie américaines, contre la politique de matérialisme, d'égoïsme et d'oppression qui a pesé sur le monde pendant bientôt quatre siècles.

Le traité de 1648, qui a mis fin à la guerre de Trente ans, a posé, comme fondement des relations entre les peuples, l'équilibre entre les grandes nations. Il a substitué à la politique du droit chrétien, qui avait informé pendant des siècles la grande république chrétienne, fondée par Grégoire VII, le régime de la balance politique des peuples, se neutralisant les uns les autres par le jeu des forces opposées. En vertu du traité de Westphalie, les nations ne sont plus des peuples égaux en droit, guidés et gardés par le droit chrétien, mais des puissances qui s'équilibrent entre elles. Cet équilibre est jalousement gardé par la diplomatie et par les armées permanentes. La prépondérance appartient naturellement aux nations dont le poids est le plus lourd et la force la plus grande. Le régime de la force commence.

Heureuses les grandes puissances ! Elles peuvent disposer sans scrupule des destinées du monde. Malheur aux petits Etats, menacés sans cesse de devenir la proie des grands voisins qui les convoitent ! Trois fois malheur aux peuples qui vivent en dehors de l'orbite des grandes constellations humaines : Irlande et Pologne, nationalités des Balkans, Etats asiatiques ou africains encore informés ou en décadence ! Les grandes puissances ne reconnaissent que leurs intérêts, n'en appellent qu'à leurs intérêts, qu'elles confondent avec leurs droits. Bientôt, elles se trouveront des intérêts partout, ce qui leur permettra d'intervenir dans le monde entier. Si l'une d'elles commet une injustice envers un de ces peuples inférieurs ou sans défense, si elle s'annexe une portion de son territoire, les autres grandes puissances accourent, non pour protéger le faible, mais pour réclamer, comme compensation, une autre partie de ce pauvre Etat déjà spolié. La raison ? La voici : « Vous avez pris, en dédommagement, j'ai le droit de prendre à mon tour. »

C'est toute la morale politique de ces derniers siècles, et surtout celle des temps que nous avons vécus. Du droit des peuples à leur existence et à leur territoire, qui se précocent ? Même ce mot de droit est devenu un terme désuet. A le prononcer encore, on paraîtrait un naïf, attardé dans les rêveries de la politique idéaliste. Mieux éclairés, les temps modernes ont créé le régime de la politique réaliste, de la politique des intérêts, de la politique de « l'égoïsme sacré », sans autre loi que celle des profits personnels.

Il y a cependant un espoir de salut pour les faibles : C'est la rivalité des grandes puissances. Quand les armées de celles-ci se balancent, quand elles craignent de déclencher une guerre dont l'issue leur paraît douteuse, toute la terre peut vivre en paix. Au premier incident politique, au premier geste d'empiètement d'un voisin, la barbarie des égoïsmes latents se déchaîne et le cataclysme éclate, broyant quelquefois les petits sur son passage; car les faibles ne comptent pas, et n'ont d'autre raison d'être que de servir les intérêts des puissants, avant d'avoir l'honneur de disparaître dans leur vaste territoire.

Tels sont les effets logiques de ce traité, qui a informé l'âme politique des temps modernes. La problématique historique nous oblige à dire que l'initiateur de ce système politique fut le cardinal Richelieu. Peut-être n'a-t-il pas entrevu toutes les conséquences de l'immense aberration qu'il a inaugurée; peut-être n'a-t-il songé qu'aux intérêts momentanés de la France. Nous ne pouvons nous constituer les juges de sa conscience. Qui ne serait surpris d'entendre proclamer par le grand cardinal que la justice d'Etat doit se conduire par d'autres voies que la justice ordinaire ? Après cela, ne méritait-il pas quelque indulgence ce chancelier de l'Empire allemand qui affirmait, il y a quelques jours,

que, au-dessus du droit ordinaire, il y avait les nécessités nationales de son pays ?

Ce sera, nous l'espérons, le dernier écho d'une théorie qui a répandu trop de maux dans l'humanité. En retour, que d'éloges, que d'applaudissements mérite le président Wilson, qui a eu le courage de définir comme suit les principaux articles du droit international de l'avenir : observation religieuse de toutes les conventions; égalité de tous les peuples; plus de provinces troquées entre les gouvernements; plus de jeu d'équilibre entre les puissances; mais le règlement de toute question territoriale ou économique « sur la base de la libre acceptation du peuple intéressé et non sur la base de l'intérêt matériel ou de l'avantage de tout autre nation ». Il faut reconnaître d'ailleurs que l'illustre cardinal et Wilson se seraient rencontrés dans l'affirmation que « toutes les conventions doivent être religieusement observées »; car aucun écrivain n'a condamné plus hautement que Richelieu le principe de l'infidélité aux engagements.

Il y a donc une révolution, et combien profonde, à accomplir dans l'esprit moderne et dans les habitudes des peuples. Cette évolution nécessaire, urgente, et par conséquent immédiate de la morale qui devra présider demain aux règlements de compte de cette guerre et aux relations internationales de l'avenir, M. Wilson a eu le courage de l'entreprendre. Est-il assuré de pouvoir l'accomplir ? Les évolutions rapides de l'esprit américain ne lui font-elles pas illusion sur la ténacité des idées, des habitudes, des traditions de la mentalité européenne ? Que l'illustre président veuille bien songer que ses représentants au congrès de la paix se rencontreront avec des hommes qui, pour la plupart, auront dépassé la cinquantaine, et que les vieilles idées européennes se sont pétrifiées dans leur esprit. S'ils y sont obligés, ils donneront peut-être leur adhésion à la politique de la suprématie du droit, mais sans croire à son avenir. En veut-il une preuve ? Qu'il prête l'oreille à leurs discours : quand ils parlent de la paix durable, ils prennent leurs précautions en vue d'une guerre prochaine.

Il y a donc un changement profond à faire dans les idées. Comment opérer cette évolution prestigieuse ? L'ascendant et l'éloquence de M. Wilson ne suffiront pas. Mais il utilisera sans doute le concours que peut lui prêter celui qui est, par sa haute mission, l'interprète officiel du droit chrétien et dont la voix sera écoutée par 300 millions de catholiques. Nous osons l'affirmer : pour l'accomplissement de son œuvre immense et nécessaire, M. Wilson, ne saurait avoir de collaborateur plus actif, plus influent et plus fidèle que Sa Sainteté Benoît XV.

La guerre européenne

L'offensive des Alliés

Journée du 15 octobre

Communiqué français du 16 octobre, à 3 h. après midi :

Les Français, au cours de la nuit, ont réalisé une progression au nord de Sissonne.

Au nord d'Asfeld, les Français ont arrêté une violente contre-attaque appuyée par une nombreuse artillerie, dans la région de Saint-Germainmont.

Au sud-ouest de Rethel, les Français ont pris le village d'Acly.

Communiqué allemand du 16 octobre, après midi :

Groupe d'armées du prince de Bavière : Dans les Flandres, l'ennemi a continué ses attaques. Sa poussée principale a été dirigée contre Thourout et contre la voie ferrée d'Iseghem à Courtrai. L'ennemi a exécuté aussi contre le reste du front de combat de violentes attaques souvent appuyées par des chars d'assaut. Nos troupes ont maintenu leurs lignes sur des points isolés. Sur d'autres, elles se sont retirées en combattant et ont repoussé l'ennemi en plusieurs endroits par des contre-attaques exécutées sur des points d'appui laissés en arrière.

Au cours d'une attaque locale, Thourout est resté entre nos mains. Des tentatives de l'ennemi d'avancer, dans la direction du nord, entre Werckem et Thourout, ont été enrayées en première ligne par les troupes de la 38^{me} division de landwehr. Au sud de Thourout, nous avons tenu la ligne Lichterfelde-Iseghem. Au sud d'Iseghem, l'ennemi a réussi à avancer au delà de la voie ferrée Iseghem-Courtrai. Au sud-ouest de Lille, nous avons retiré un peu nos lignes.

Groupe du prince impérial : Entre Bohain et l'Oise, l'ennemi a attaqué après une violente préparation d'artillerie, au nord de la route Bohain-Aisonville. Nous l'avons arrêté par notre feu. Aisonville a été maintenu après

un violent combat contre l'adversaire, qui s'est lancé plusieurs fois à l'assaut avec de forts effectifs des deux côtés de la localité et contre la localité elle-même.

Combats devant nos nouvelles positions au nord-ouest de Laon, à l'ouest de l'Aisne, au cours desquels nous avons infligé à l'ennemi de lourdes pertes en plusieurs endroits. L'ennemi se trouve ici au sud de la Serre, à peu près sur la ligne Notre-Dame de Liesse-Sissonne, Le Thour-Saint-Germainmont. Sur le front de l'Aisne, combats de reconnaissance.

Le petit saillant qui s'avance entre Olix et Grandpré vers Mouron, le long de l'Aisne, a été évacué.

Groupe von Gallwitz : Entre l'Argonne et la Meuse, les attaques violentes et répétées des Américains ont échoué sous notre feu et dans des contre-attaques. L'ennemi, malgré l'emploi d'effectifs de beaucoup supérieurs en nombre, d'une forte artillerie, et quoiqu'il ait été soutenu par des chars d'assaut, n'a pu hier gagner que peu de terrain.

Journée du 16 octobre

Communiqué français du 16 octobre, à 11 h. du soir :

Au cours de la journée, nous avons réalisé quelques progrès locaux, notamment au nord-ouest de Sissonne, où nous nous sommes emparés de Notre-Dame de Liesse, et à l'ouest de Grandpré, où nous avons élargi nos gains et pris le village de Talma.

Communiqué belge du 16 octobre :

Malgré la tempête, les troupes belges, anglaises et françaises, sous le commandement de S. M. le roi des Belges, ont continué leurs attaques entre Dixmude et la Lys.

Partout, l'ennemi a reculé sous les attaques brillantes des troupes alliées et sur un front d'une cinquantaine de kilomètres, l'avance réalisée dépasse 6 kilomètres.

En même temps, des forces belges ont franchi l'Yser, en aval de Dixmude jusqu'à Schoorhaakke y compris, et l'armée anglaise a traversé la Lys en amont de Menin y compris, poussant à plusieurs kilomètres en avant, sur la rive droite. Plus de 20 localités ont été délivrées.

Les Belges se sont emparés de Thourout, les Français de Lichterfelde et d'Ardoye, et les Anglais de Menin. Ceux-ci, aux dernières nouvelles, pénétraient dans Courtrai.

Le nombre des prisonniers et la quantité de matériel pris à l'ennemi n'ont pas encore été évalués.

Communiqué britannique du 16 octobre au soir :

Pendant la nuit dernière, une heureuse opération locale dans la vallée de Selle nous a permis de nous emparer du village de Hausy et de faire plus de 350 prisonniers.

Sur le front Douai-Lille, l'ennemi a continué sa route, pourvu de près par nos troupes. Il a atteint la ligne Oignies, Garvin, Allennes-Maris, Maugre et Capinghem.

Au cours de vifs combats entre les arrières-gardes ennemies et nos avant-postes, sur divers points du front, nous avons ramené des prisonniers.

En Flandre, la 2^{me} armée britannique, sous les ordres du général Plumer, en coopération avec des troupes belges et françaises, a effectué pendant les trois derniers jours une avance de plus de 8 kilomètres, malgré la vive résistance de l'ennemi. Elle s'est emparée des localités de Wervicq, Menin, Weweghem, Heule et Cuveret, ainsi que de la partie nord de Courtrai.

L'ennemi a été chassé de la rive gauche de la Lys, dans la direction du nord-ouest, jusqu'à Hartebek. Aujourd'hui, nos troupes ont traversé la Lys entre Armentières et Menin.

Dans les villages reconquis par notre 2^{me} armée des Flandres, un grand nombre de civils ont été libérés de la domination ennemie. Nous avons fait plus de 4000 prisonniers et pris environ 150 canons.

Au cours de ces opérations heureuses, la 9^{me} division, appartenant au 2^{me} corps, sous le commandement du général Jacobs, s'est de nouveau battue avec bravoure. Les 29^{me}, 35^{me}, 36^{me} et 41^{me} divisions se sont particulièrement distinguées, ainsi que les autres divisions engagées.

Second communiqué Haig :

Nos patrouilles progressent légèrement pendant la nuit dans le secteur Douai-Lille. Rien d'autre à signaler.

Communiqué officiel allemand d'hier soir :

Au nord-est de Roulers, sur le secteur de la Selle, près de Hausy, entre l'Aire et la Meuse et sur la rive orientale de la Meuse, des attaques ennemies ont échoué.

La ville de Denain, pleine de réfugiés français, est sous le feu continu de l'artillerie lourde anglaise. L'ennemi a bombardé hier le pèlerinage de Notre-Dame de Liesse que nous avons soigneusement épargné pendant la guerre.

Les Alliés aux Balkans

Paris, 17 octobre.

Communiqué de l'armée d'Orient, du 15 octobre : Malgré le temps très mauvais, les forces alliées continuent à progresser vers la Serbie septentrionale. Les troupes serbes refoulant l'ennemi se sont emparées, le 14 octobre, du massif de Veliki Jestraba et ont atteint, dans la vallée de la Morava, Breznovatz et Boujmar, à une vingtaine de kilomètres au nord de Nisch. Elles ont capturé de nombreux prisonniers et 32 canons. Plus à l'ouest, des forces franco-helléniques ont occupé Koussoumlé. En Albanie septentrionale, l'ennemi évacue Diakovatz et se retire sur Ipek.

Les villes belges reconquises

Roulers, brillamment enlevé par les troupes françaises, était, avant la guerre, un important centre industriel. On y fabriquait surtout les toiles, les tissus de coton et de laine. La ville comptait au dernier recensement de 1910 un peu plus de 26,000 habitants. Roulers, qui fait partie de l'arrondissement judiciaire de Courtrai, est situé à 32 kilomètres de Bruges. L'armée française a enlevé de plus Beveren, à 2 kilomètres de Roulers, qui comptait 2,800 habitants, et Hoogbilde, à 5 kilomètres au nord-ouest de Roulers, qui comptait 5000 habitants. Parmi les principaux bourgs et villages conquis de haute lutte par l'armée belge se trouvent Rumbekke, à 2 kilomètres et demi de Roulers, qui comptait 6500 habitants, Iseghem, à 7 kilomètres au sud-est de Roulers qui comptait 11,000 habitants, Cortemarck, à 7 kilomètres au sud de Thourout, qui comptait 5000 habitants et Handzaeme, à 6 kilomètres au sud de Thourout, qui comptait 3300 habitants. Parmi les points importants enlevés par les Britanniques dans la direction de la Lys, Moorslede, à 8 kilomètres de Courtrai, comptait avant la guerre 4500 habitants, Ledeghem, à 7 kilomètres au nord de Menin, comptait 3600 habitants et Rollegheer-Cappelhen, à 4 kilomètres au nord de Ledeghem, 1200 habitants. Menin comptait avant la guerre 11,000 habitants.

M. Clémenceau à Cambrai

M. Clémenceau, président du Conseil, est allé dimanche apporier aux vainqueurs de Cambrai ses félicitations personnelles et celles du gouvernement de la République. Ce fut pour Cambrai libéré un dimanche historique. Le matin, dans la cathédrale remplie de curieux, la messe avait été célébrée par le curé de Saint-Druon. Les civils libérés, au nombre de huit, assistèrent à l'office, qui se termina par le chant du Te Deum. M. Clémenceau est arrivé à une heure et demie. Il a été reçu à l'entrée de Cambrai par le maréchal Haig et par les généraux Byng et Horne, que le président du Conseil a chaleureusement félicités. Le sénateur Berserz et le député Leroy étaient présents. M. Clémenceau a serré la main des quelques civils de Cambrai et du prêtre qui les avait soutenus pendant l'occupation allemande, puis il a entrepris la visite de la ville.

L'Allemagne nouvelle

Berlin, 16 octobre.

(Wolff.) — Hier après midi, le Conseil fédéral allemand a adopté le projet de loi portant modification à l'article 11 de la Constitution impériale. L'alinéa 2 de cet article est modifié comme suit : L'assentiment du Conseil fédéral et du Reichstag est nécessaire pour déclarer la guerre au nom de l'empire, à moins qu'il ne s'agisse d'une attaque contre le territoire de l'empire ou ses côtes. L'alinéa 3 est complété comme suit : Les traités de paix, ainsi que les traités avec les Etats étrangers concernant les objets soumis à la législation impériale doivent recevoir l'approbation du Conseil fédéral et du Reichstag. Ainsi la pleine participation de la représentation populaire aux décisions concernant la guerre et la paix est assurée.

Berlin, 16 octobre.

(Wolff.) — Le *Moniteur de l'Empire* publie l'ordre impérial ci-après : Nous, Guillaume II, par la grâce de Dieu, empereur d'Allemagne et roi de Prusse, ordonnons, sur la base de l'état de siège du 4 décembre 1916, au nom de l'empire, ce qui suit : L'ordonnance ajoutée à la loi sur l'état de siège de décembre 1916 est modifiée de la façon suivante : 1. Le paragraphe I est complété de la façon suivante : « Le commandant en chef militaire peut décréter des ordonnances ayant force de loi pour les commandants militaires. » 2. On y ajoute l'article III suivant : « Le commandant en chef militaire prend toutes ses décisions et décrète toutes ses ordonnances, d'accord avec le chancelier de l'empire ou avec son remplaçant. » Signé de notre propre main et muni du sceau impérial : Guillaume I. R. Contre-signé : Prince Max de Bade, chancelier de l'empire.

Dans les couloirs du Reichstag allemand

Berlin, 16 octobre.

Le *Berliner Tageblatt* écrit : Aux premières heures de la matinée, les couloirs du Reichstag étaient déjà extrêmement animés. On commentait très vivement la nouvelle situation créée par la seconde note Wilson. Les progressistes, les social-démocrates, les Polonais, les conservateurs et le groupe allemand ont tenu des séances particulières. Naturellement le terme général de la discussion était la note Wilson. L'après-midi, le groupe national-libéral s'est également réuni. On ne sait pas encore exactement quand le Reichstag se réunira en séance plénière. Il est possible que le Reichstag ne se réunisse pas vendredi comme on le pensait. On attend de connaître les décisions que le gouvernement prendra après avoir pris contact avec les chefs militaires. Le cabinet de guerre s'est réuni, cet après-midi, et a examiné minutieusement la note Wilson.

Les socialistes bavarois

Réuni à Munich, le congrès social-démocrate bavarois a voté une résolution exigeant du Reichstag, entre autres choses, qu'il élise une haute cour chargée de rechercher et de juger les hommes qui ont fait échouer les démarches antérieures en faveur de la paix, et qui, par là, sont responsables de la malheureuse issue de cette guerre, du nombre formidable de victimes qu'elle a coûté. L'enquête ne devra épargner aucun coupable, si haut placé qu'il soit.

Des hypothèses

M. Giuseppe Ghisli télégraphie de Londres au *Secolo* de Milan que les nouvelles qui circulent en Angleterre relativement à l'abdication de l'empereur allemand montrent la direction vers laquelle marchent fatalement les événements. L'empereur serait remplacé sur le trône par un fils du kronprinz, auquel serait donné pour régent le prince Henri de Prusse. Pendant la guerre, ce dernier n'a pas perdu son ancienne popularité et a fait tout son possible pour se tenir éloigné de toutes les camarillas politiques.

Le trône de Finlande

Berlin, 16 octobre.

(Wolff.) — On mande de Helsingfors à la *Gazette de l'Allemagne du Nord* : A l'occasion d'une visite à Berlin, Frédéric-Charles de Hesse a déclaré, il y a quelques jours, qu'il n'accepterait en aucun cas immédiatement la couronne de Finlande, mais que sa décision dépendrait de la marche des événements. L'accession au trône ne pourrait avoir lieu au plus tôt que dans deux ans. Un gouvernement intérimaire doit être constitué en attendant. Le prince a relevé qu'il n'avait nullement l'intention de s'imposer à la Finlande.

Les troubles de Portugal

Lisbonne, 16 octobre.

Le gouvernement a été averti lundi soir qu'une partie de la garnison d'Evora s'était sou-

levée et s'était emparée de la personne du général commandant la place. Le gouvernement a pris aussitôt les mesures nécessaires. Des contingents de Terres et de Portalgale ont été expédiés à Evora pour mettre les mutins à la raison. Un communiqué ultérieur du gouverneur civil de la ville fait savoir que les révolutionnaires ont fait leur soumission et que le calme règne dans la ville.

Second attentat contre Lénine

Leipzig, 16 octobre.

(Wolff.) — Le correspondant particulier de la *Leipziger Abend-Zeitung* à Kief annonce qu'un nouvel attentat a été commis contre Lénine à Koursk. L'auteur de l'attentat est un ingénieur du bureau d'informations de la presse des soviets appartenant à la ligue de vengeance à Litépsk, qui blessa Lénine à l'épaule d'un coup de revolver. L'auteur de cet attentat a été arrêté.

Le nouveau ministère turc

Constantinople, 16 octobre.

(Wolff.) — Le ministère Talat s'est retiré. Le nouveau ministère a pris la direction des affaires. Izzet Pacha est nommé grand vizir et ministre de la guerre. Fethi bey, ancien ministre de Turquie à Sofia, est nommé ministre de l'intérieur. Réouf bey, commandant du navire de guerre *Handi* pendant la guerre balkanique, ministre de la marine. Djavid bey, ministre des finances. Le ministre des affaires étrangères n'est pas encore nommé. La gestion du ministère des affaires étrangères est confiée momentanément à Nabi bey, ancien ambassadeur de Turquie à Rome.

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'évêque auxiliaire de Jérusalem

Mgr Louis Battaglia (de Turin) curé de Saint-Jean de Latran, à Rome, a été nommé évêque auxiliaire du patriarche de Jérusalem. Il a quitté Rome pour sa destination, dimanche dernier.

Nécrologie

M. Guimet

M. Emile-Etienne Guimet, fondateur du musée qui porte son nom, vient de mourir à l'âge de 83 ans, dans son château de Fleurien-sur-Saône, près de Lyon.

Comme son père, chimiste distingué, fabricant de produits chimiques et inventeur de ces petites boules bleues dont se servaient jadis toutes les blanchisseuses pour teinter le linge, Etienne Guimet débuta dans l'industrie. Le goût des voyages l'attira ensuite vers l'Extrême-Orient et il visita la Chine, le Japon, les Indes, d'où il rapporta maints objets d'art et documents se rapportant de préférence aux religions de ces pays. Ce fut le commencement d'une magnifique collection qu'il transféra en 1882 à Paris et dont il fit don à l'Etat à la condition qu'il en serait le directeur pendant toute sa vie.

Nouvelles diverses

Le Sénat français a voté une résolution contre les dévastations allemandes en pays occupés.

On annonce de Rome que M. Orlando et M. Sommo se rendront de nouveau à Paris pour prendre part à de nouvelles conférences avec les chefs des Etats alliés.

Le colonel Repington, l'écrivain militaire anglais bien connu, qui est actuellement le critique militaire du *Morning Post*, se trouve à Rome.

TRIBUNAUX

L'amené de Turin

Le 4 novembre prochain commencera devant le tribunal de guerre de Turin le second procès concernant l'émeute populaire du mois d'août

1917. On entendra trois cents témoins. Le procès ne durera pas moins d'un mois.

Le procès Cavallini est renvoyé à cause de la maladie de certains magistrats.

Echos de partout

L'ÉCOLE DES COBAYES

De la Fouchardière dans l'Œuvre :

Il y a une crise du cochon d'Inde. Soit à cause d'une consommation excessive faite dans les laboratoires par des personnes curieuses de savoir comment se comporte à l'intérieur du cochon d'Inde le microbe de la grippe espagnole, soit à cause de manœuvres de spéculation et d'accaparement, nos savants ne trouvent plus de cobayes pour leurs expériences instructives. Une note officielle avertit les détenteurs de cochons d'Inde qu'ils ne feront que leur devoir en livrant leurs pensionnaires aux expérimentateurs.

Je les avertis qu'ils feront en outre une mauvaise action.

Le cobaye occupe une place à part dans l'histoire naturelle et sociale.

Les animaux, en effet, se divisent en deux catégories : les animaux sauvages et les animaux domestiques.

Les animaux sauvages mènent une vie libre, poétique, heureuse et naturelle ; ils meurent généralement d'une belle mort, c'est-à-dire d'un coup de fusil.

Les animaux domestiques se subdivisent en animaux utiles et animaux d'agrément. Les animaux d'agrément coulent des jours exempts de soucis : rien n'égale la félicité du poisson rouge dans son bocal, du chat au coin de son feu, du serin dans sa cage, du petit chien dans les bras de sa mère.

Parmi les animaux utiles, on distingue les animaux comestibles, qui sont heureux jusqu'à leur jour où ils sont assez gras pour être mangés ; ils n'ont pas conscience de leur infortune... Et enfin, il y a les animaux travailleurs, c'est-à-dire le bœuf, l'âne et le cheval ; ils travaillent pour vivre, comme nous ; aussi les considérons-nous comme des victimes.

La véritable victime, c'est le cochon d'Inde, sur quoi s'appesantit le bras d'un gouvernement tyrannique. Eternellement captif, il souffre des tortures les plus ingénieuses, des régimes alimentaires les plus variés, des microbes les plus virulents et les plus saugrenus.

Quelles peuvent être les songes intimes du cochon d'Inde ?

S'écroule-t-il de la déveine persistante qui voit que, à peine guéri du choléra, il attrape aussitôt la peste ou la variole ?

Béniit-il la main qui le frappe, se disant qu'on le châtie pour son bien et que, selon les sages prévisions du gouvernement, les maux présents auront les plus heureux effets sur les générations futures ?

Senorgueillit-il d'appartenir à une race nombreuse et prolifique ? Est-il fier en pensant aux progrès de la science, qui fait un grand peuple du peuple des cochons d'Inde ?

Connaissez-vous (je vous jure que, en écrivant cette question, je n'ai pas envie de rire) connaissez-vous dans la création un être, un autre être dont le sort soit comparable au sort du cochon d'Inde ?

MOY DE LA FIN

A la fin d'un repas, dans un restaurant situé au premier étage d'un immeuble dont le rez-de-chaussée est occupé par un coiffeur, un client se plaint au patron de l'énormité de l'addition et ajoute en guise de conclusion : — Je regrette d'être obligé de vous dire, monsieur, que, si l'on rase en bas, c'est ici qu'on écorche !

LA VIE ECONOMIQUE

Centrale des charbons

La première assemblée générale des actionnaires de la Centrale suisse des charbons aura lieu le 29 octobre, à 2 heures 1/2, au Casino de Bâle.

On y discutera les résultats du premier exer-

ce et la proposition de distribution d'un dividende de 6 %.

La question de la revision des statuts en vue de l'augmentation du capital, ne pourra être traitée que si deux tiers des actions au moins sont représentés.

Huile et graisse

De nouveaux prix maxima ont été fixés pour l'huile et la graisse comestibles importées.

Prix de détail pour la graisse comestible importée : saindoux, 6 fr. 50 ; graisse de cuisine et graisse de coco, 6 fr. 90.

La décision du 5 mars reste en vigueur en ce qui concerne le saindoux du pays, la graisse de rogoon, de bœuf, de génisse, de trépas, de veau, de mouton, de chèvre et de cheval.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Les Suisses de Russie

Le train des Suisses de Russie est attendu à Bâle vendredi matin, à 10 h. 1/2.

Le Conseil fédéral a mis 400,000 francs à disposition, afin que les arrivants ne perdent pas trop au change de l'argent russe, et a outre 60,000 francs à fonds perdus, afin qu'un premier secours soit assuré aux Suisses dans le besoin.

Des délégués américains en Suisse

Châso, 16 octobre.

Le président de la Croix-Rouge américaine, M. Davidson, accompagné du médecin en chef, M. Ascon, et de l'attaché militaire américain en Suisse, est arrivé à Berne.

Le diffamateur de M. Schmidheiny

Le juge correctionnel de Berne a prononcé son jugement sur la plainte en diffamation déposée par M. le conseiller national Schmidheiny contre le sieur Peter, qui avait accusé M. Schmidheiny d'avoir profité de ses fonctions de chef du bureau fédéral des exportations, pour faire des marchés à son avantage.

Le jugement constate que Peter a diffamé sciemment M. Schmidheiny ; que non seulement il n'y a pas l'ombre de preuve des accusations proférées contre celui-ci, mais que, au contraire, preuve décisive a été faite que M. Schmidheiny a agi avec une parfaite correction, qu'il n'a jamais eu en vue le moindre avantage personnel et qu'il n'a envisagé dans ses actes que l'intérêt de notre ravitaillement.

Peter a agi par ressentiment, parce qu'il avait été écarté d'une affaire qu'il convoitait.

Il a été condamné à 10 jours de prison, 200 francs d'amende, 500 fr. de dommages-intérêts à payer au plaignant, 1100 fr. de frais à acquitter à la partie civile et 367 fr. 50 de frais de tribunal.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Explosion dans une mine au Canada

Le 15 octobre, une explosion s'est produite dans les usines de la British Explosives Limited. Toutes les vitres de la ville voisine ont été brisées et les communications interrompues. On ne croit pas que le nombre des victimes soit élevé.

Calendrier

Vendredi 18 octobre

Saint LUC, évangéliste

Saint Luc, médecin d'Antioche, fut disciple de l'apôtre saint Paul et le compagnon de ses courses apostoliques. Il écrivit un des saints Évangiles, celui qui parle des mystères de la Sainte Vierge. Il est l'auteur aussi des *Actes des Apôtres*. Saint Luc, dit le martyrologue romain, endura beaucoup de tourments pour le nom de Jésus-Christ et mourut en Bithynie.

Marquise de Maulgrand

par M. HARYAN

J'ai des heures de repos ; de temps en temps nous prenons le bateau et nous excursionnons sur le lac. La vie solitaire et l'ambiance ont développé chez Damien un sens de la nature dont je jouis vraiment. Nous sommes heureux d'être au milieu de ces paysages admirables, toujours changeants, et nous jouissons comme des écoliers d'un déjeuner à Glion ou aux rochers de Naye, d'une fugue à Lausanne, et, chose très rare, mais doublement délicieuse, d'une excursion à la Dent du Midi, à Champéry ou à Zermatt. Après ces petits voyages, qui ne peuvent guère avoir lieu qu'une ou deux fois l'an, je constate un relèvement chez Damien. L'autre jour, Benoît a demandé à aller à Evian. Un petit camarade lui avait dit que c'était « très joli ». Damien est devenu ébahi. — Oh ! non, non, pas à Evian ! a-t-il dit en joignant nerveusement les mains. Et il a été sombre tout le jour. Benoît commence à comprendre vaguement que son père, selon un mot tristement consacré, « n'est pas comme tout le monde », et il n'a pas renouvelé sa demande. Une grande joie... D'abord une lettre de Sidonie de Kerlizon. Cela, c'était tellement inattendu ! Je me croyais tellement séparée des amis de jadis ! Et en outre, elle me demande un service : sa fille a été malade et reste délicate ; on lui ordonne un changement d'air, et elle n'a personne à qui la confier. Alors, elle me demande de lui indiquer une pension de famille très sûre dans la ville que j'habite. Je n'incriminai personne... Le silence des amis, je l'excusais... Ne sommes-nous pas devenus des indésirables ? Mais celui de Sidonie était involontaire ; elle avait vainement cherché à se procurer mon adresse, que ma mère disait ignorer, et elle n'avait pas pensé à s'adresser au duc, croyant qu'il avait aussi rompu avec nous. C'est par hasard qu'elle a rencontré une parente de Marga, qui habite Rennes d'ordinaire, et qu'elle a su où je suis. D'ailleurs, la bonne petite Marga avait simplement donné l'adresse : Maison Schumann, sans parler de ce que nous faisons ici. Sidonie l'ignorait donc ; mais elle avait pensé que, puisqu'elle habite la Suisse et le côté abrité du Léman, je pourrais lui rendre ce service. Elle n'est pas diplomate, la bonne Sidonie ; je lisais, à travers ses petites phrases embrouillées, qu'elle avait eu quelque peine à obtenir ce son mari la permission de s'adresser à moi. Guy craignait de nous importuner... Il croyait que nous serions peints de revoir les témoins du passé... Mais il avait cédé... — Il cède toujours... et elle serait si heureuse de me revoir, de me confier la surveillance de sa fille si je lui trouvais un gîte dans mon voisinage ! J'ai répondu que je tiens une maison de famille très saine et bien située, et que je la supplie de me confier l'enfant... Oh ! comme je m'attache déjà à cette idée, à cette douceur ! Sidonie est arrivée. Elle a fondé en larmes en me voyant à l'embarcadere ; mais, comme moi-

duc lors du procès, on a su en Bretagne, naturellement, le malheur de Damien. A ce moment, Sidonie m'avait adressé à Paris une lettre que je n'ai jamais reçue, et, n'ayant rien de moi, elle concluait que je voulais rompre avec tout le passé. Et ma pauvre mère refusait de la recevoir... Elle m'a fait donner mille détails sur la vie que je mène depuis bientôt huit ans... Tout à coup, elle a regardé la pendule et est devenue un peu nerveuse : je devinais que la pensée de revoir Damien l'impressionnait. Et lui aussi, le pauvre cher, était terrifiément agité. Mais tout s'est passé très bien. Sidonie a été un peu saisie de le revoir toujours élégant, quoique si changé, avec ses cheveux qui, maintenant, sont presque gris ; mais elle a eu une effusion, et elle ne quittait pas sa main. — C'est si bon à vous de prendre ma pauvre petite ! Je ne puis quitter Guy, ni les petits, ni la maison non plus. Elle est bonne. Elle a compris instinctivement que placer Damien en face d'un service à rendre le relèverait un peu à ses propres yeux. Et, chose inattendue, toute gêne a disparu très vite dans l'évocation du passé. Le lunch se passa à merveille. Noëlle avait un peu d'appétit, et échangeait des sourires avec un jeune Russe qui est ici depuis une semaine. Benoît la servait comme un petit chevalier... Par bonheur, j'ai en ce moment des hôtesses très agréables, et il n'y a à craindre aucun froissement pouvant peiner Sidonie. Pauvre Damien ! La présence de cette vieille amie lui causait une excitation heureuse. Une Américaine, sensible aux titres, était impressionnée favorablement de se voir présentée à la comtesse de Kerlizon, amie de son hôtesse, et

je souriais, elle s'est calmée, et son embarras s'est dissipé... Sa fille a sept ans, deux ans de moins que Benoît. Elle est pâle et aménée, et toujours un peu, mais l'analyse n'a révélé aucune trace de tuberculose. Point jolie, elle est attrayante, avec quelque chose de plus fin que sa mère. Elle s'est immédiatement familiarisée avec Benoît, qui l'a emmenée en avant tandis que Sidonie m'exprimait, avec sa volubilité ordinaire, des accès de larmes et des sourires, sa joie de me revoir, et son chagrin de savoir que... — Que je gagne ma vie ? ai-je dit tranquillement. Cela ne vous ennuierait pas plus que moi si vous y étiez forcée. Mon mari, qui a été mourant lors de son arrivée en Suisse, s'est remis ici, et s'efforce de m'aider en peignant des aquatintes... Mon fils respirent de santé et montre une vive intelligence... Si ce n'était l'éloignement de ma mère, je serais... heureuse. — Oh ! quand je songe au passé !... Vous, la marquise de Maulgrand ! ... Un sursaut de larmes... — Pastère Maulo a plus de joie que n'en a connue la marquise de Maulgrand dans une vie contraire à ses paisibles goûts de campagne... Nous voici arrivées... Reconnaissez-vous Marga sans sa coiffe Bretonne ? Nouvelle explosion : Marga s'attendrit aussi, ce fut un duo de pleurs... Sidonie monta à sa chambre, celle qui a une vue un peu lointaine et restreinte du lac. Elle s'extasiait sur tout, et déclarait la maison positivement luxueuse. Avant le déjeuner (maintenant, le repas de midi s'appelle un lunch), nous avons causé à cœur ouvert. Malgré toutes les précautions du

l'hôtesse bénéficiait à ses yeux de cette relation distinguée... Oh ! quelle trêve délicieuse ça été ! Marga peut maintenant se remplacer ; sa tenue, son langage se sont affinés, elle est une générale irréprochable, et j'ai pu faire avec Sidonie des promenades reposantes. Souvent Damien était notre guide : il connaît si bien ce pays ! Nous emmenions les enfants. (A suivre.)

Publications nouvelles

Les Pays-Bas et la Suisse

La Chambre de commerce des Pays-Bas à Genève (rue du Rhône, 6) a fait paraître un rapport annuel très intéressant. Cette Chambre, fondée le 1^{er} octobre 1917, a pour but le développement des relations commerciales entre les Pays-Bas et la Suisse. Ces deux pays ne sauraient être concurrents, car leurs productions sont très différentes ; les Pays-Bas trouvent en Suisse un débouché pour leurs produits agricoles et coloniaux, et la Suisse, par contre, peut exporter les produits de son industrie aux Pays-Bas et dans les colonies néerlandaises. Le rapport est suivi d'articles intéressants sur la situation économique et financière de la Suisse pendant la guerre, sur les relations commerciales des Pays-Bas avec la Suisse et sur les routes fluviales de l'Europe nouvelle.

L'épidémie de grippe

Déclaration des cas

Le Conseil fédéral a décidé d'étendre au traitement de la grippe l'obligation de signaler les cas, obligation prévue déjà pour les épidémies qui présentent un danger public. Ce sont les médecins qui doivent faire les déclarations aux autorités compétentes, lesquelles en donnent connaissance à l'office sanitaire suisse. La non observation de cette prescription sera punissable.

Dans le canton de Vaud

Le gouvernement vaudois a décidé d'interdire immédiatement toute assemblée pouvant contribuer à la propagation de l'épidémie.

Cette interdiction s'applique notamment aux représentations cinématographiques ou théâtrales, aux représentations sportives, aux concerts dans des locaux fermés, aux conférences, aux services religieux, aux tirés, abbayes, banquets, bals et cours de danse, foires et concours, assemblées et répétitions, courses de sociétés ou de groupes, etc.

Les écoles publiques ou privées sont temporairement fermées.

L'heure de clôture des établissements publics est fixée à 9 heures du soir, au plus tard.

A Yverdon, la grippe s'étend. Des familles entières sont frappées. Lundi matin, on a enregistré le vingt-septième décès dû à la grippe.

A Moudon, en moins de 15 jours, il y a plus de 15 victimes, et les ravages continuent.

En Valais

La grippe est en recrudescence marquée dans la région de Sion, où les autorités ont fermé toutes les écoles.

Une commune du Valais a envoyé, dimanche, au Département de l'Intérieur, ce télégramme laconique : « Impossible de voter. Nous sommes tous malades de la grippe. »

A Martigny, il y a aussi plusieurs nouveaux cas depuis l'arrivée dans la localité d'une compagnie de soldats.

A Genève

Le service d'hygiène de Genève annonce que 292 cas de grippe lui ont été signalés le 15 octobre, dont 192 se répartissant sur les journées du 11 au 14 octobre. Le Département de justice et police a décidé d'interdire tous les bals, cours de danse, etc.

En pays neuchâtelois

La situation va en empirant dans les montagnes neuchâteloises. Le nombre des cas augmente dans la population civile. Il y a eu mardi trois décès à La Chaux-de-Fonds.

Le Conseil d'Etat a envoyé au Conseil fédéral une pressante requête pour demander que les deux compagnies de landsturm neuchâtelois qui doivent entrer au service bientôt ne soient point mobilisées.

A Berne

Sur la proposition du sénat de l'Université de Berne, le Département bernois de l'Instruction publique a décidé d'ajourner l'ouverture des cours universitaires. Les examens seuls ne sont pas ajournés.

On prévoit, pour la reprise des cours, la date du 6 novembre.

On annonce la mort, due à la grippe, du littérateur Auguste Langmesser.

A Schwytz

Dans la semaine du 5 au 12 octobre, il a été signalé 863 cas nouveaux de grippe, avec deux décès, dans le canton de Schwytz.

En Argovie

Dans la semaine du 6 au 12 octobre, le nombre des cas de grippe est monté, dans le canton d'Argovie, de 1502 à 3094. Le nombre des décès a été de 33 (14 la semaine précédente).

A Bâle

A Bâle, le nombre des nouveaux cas de grippe annoncés pour la semaine du 6 au 14 s'est élevé à 2237, contre 1613 durant la semaine précédente. Le nombre des décès a été de 13 (17 la semaine précédente).

Dans le canton de Bâle-Campagne, l'épidémie est aussi en recrudescence. On signale 989 cas dans 54 communes.

A Zurich

La grippe continue à sévir intensément en pays zuricois. Mardi, le *Tagblatt* de Zurich publiait 25 avis mortuaires de personnes mortes de la grippe et, hier, il contenait 15 annonces du même genre.

La grippe à Turin

Depuis le 1^{er} octobre, 1430 cas de décès causés par la grippe ont été enregistrés dans la population civile de Turin. Dans la journée du 12 octobre, 136 personnes sont mortes à Turin et dans les environs. Depuis quelques jours, les cas des décès sont en diminution.

FRIBOURG

Conseil d'Etat

Séances des 11 et 15 octobre. — Le Conseil nomme :

M. Emile Dévaud, secrétaire communal à Fuyens, huissier de la justice de paix du 1^{er} cercle de la Glâne (Villaz-Saint-Pierre) ;

M. Hans Helfer, à Morat, instituteur à l'école libre publique de Ferpicoz ;

M. Arthur Loep, à Prez-vers-Noréaz, instituteur à l'école régionale de Courbion ;

M. Jules Monney, à Villarimboud, instituteur à l'école moyenne des garçons de Semsaies ;

Mlle Gertrude Müller, à Fribourg, institutrice aux écoles primaires de Chiètres ;

— Il autorise la commune de Misery à contracter un emprunt, celle de Meyriez à procéder à une vente d'immeubles et la paroisse de Murist à percevoir un impôt.

— Il fixe un nouveau tarif pour les prix de pension des assistés placés par les communes à l'asile cantonal des vieillards.

— Il désigne l'autorité exécutive comme instance de recours en matière de protection des locataires.

— Il fixe le prix de détail des pommes de terre à 26 centimes le kilo par quantités en-dessous de 100 kilos.

Ces trois arrêtés seront publiés dans la Feuille officielle.

— Il approuve le projet de prolongement de la correction de la route cantonale Romont-Rue, au sud-ouest du passage supérieur d'Arrufens.

— Il approuve le projet de construction d'un pont sur la Mortluve, entre Semsaies et les Alpes.

— Il approuve la décision du conseil communal de la ville de Fribourg portant le prix du gaz à 57 centimes le mètre cube, à partir du 1^{er} octobre 1918.

L'épidémie

Un pauvre évadé d'un camp de concentration d'Allemagne, qui attendait, à Fribourg, de pouvoir rentrer dans son pays, y a été terrassé par la grippe, à laquelle il vient de succomber. C'était un jeune Serbe, du nom de Milivoje Michailovitch, originaire de Trondel et né en 1887.

Il y a plutôt une amélioration dans l'état général des autres grippés de Fribourg, sans que l'on puisse dire que tout danger ait disparu pour quelques-uns d'entre eux.

De la campagne, les nouvelles sont aussi meilleures. La Rive droite peut être considérée comme quittée, à part La Roche, où l'on signale encore l'un ou l'autre cas graves.

Sur la Rive gauche, la contrée de Farvagny-Grenelles est toujours très éprouvée. On songe à y établir un lazaret, les établissements de Neyruz et d'Orsonnens ayant fait leurs preuves pour la lutte contre l'épidémie.

Le Château d'Ar est maintenant contaminé. De nouveaux foyers sont également annoncés de Massonnens.

On nous écrit

On nous écrit d'Estavayer : « La Liberté annonçait hier que la grippe se propageait avec rapidité dans le district de la Broye. Nous ne pouvons malheureusement que confirmer cette nouvelle. Un lazaret vient d'être installé à l'école de Dompierre. Les Révérends Sœurs enseignantes de Dompierre se sont mises avec tout leur dévouement au service des ma-

lades. De nouveaux cas graves sont annoncés. Un jeune homme de Dompierre, M. Jules Musy, est mort victime de l'épidémie. D'autres sont à toute extrémité.

A Estavayer, les écoles ouvertes depuis une dizaine de jours, sont fermées depuis hier matin. Aucun décès ne s'est produit jusqu'ici dans le chef-lieu, où nos deux médecins se dépensent avec la plus entière abnégation.

On nous mande de Châtel-Saint-Denis :

Un deuxième décès s'est produit hier, mercredi : celui de M. Joseph Cardinaux, préposé à l'office communal de savonnage, un jeune homme d'une trentaine d'années, sobre et travailleur.

D'autres cas graves sont en traitement au lazaret.

Décès

Un étudiant de notre Université, M. Schermeli, de Soleure, vient de mourir à l'âge de 23 ans, après une maladie de quelques mois contractée au service militaire.

M. Schermeli était un jeune homme studieux, aimé de ses condisciples et estimé de ses maîtres.

Les communes et l'école

Les communes de Crésuz et de Châtel-sur-Montsalvens ont accordé à leur instituteur, la somme de 200 fr. eu égard au renchérissement de la vie.

Ecole secondaire de la Glâne

La rentrée de l'école secondaire de la Glâne est renvoyée jusqu'à nouvel avis.

Dans nos gares

La Direction du premier arrondissement des Chemins de fer fédéraux a nommé M. Edouard Cottet, actuellement intérimaire à Vaudrens, au poste de chef de station à Coussel en remplacement de M. Paul Berchier, promu chef de station à Granges-Marnand.

La R. P. dans la Broye

On nous écrit de la Broye : La journée de dimanche a consacré le triomphe de la représentation proportionnelle dans le district de la Broye.

1525 électeurs ont pris part au scrutin ; 1079 ont voté oui et 446 non. Trente-huit communes ont accepté l'initiative et onze l'ont rejetée. Trois communes, Mènières, Morens et Sévaz n'ont fourni que des oui. La ville d'Estavayer aligne 143 oui et 8 non.

Le résultat de la votation était attendu dimanche soir avec un certain intérêt. On se demandait, en effet, si le travail entrepris à la dernière heure par les adversaires de la R. P. influerait sur le résultat de la journée. Ces adversaires n'ont rien négligé : lettres personnelles, proclamations, bulletins de vote ont été envoyés jusque dans le plus petit village. Vains efforts, d'ailleurs. Nos populations broyâtes ont suivi le mot d'ordre de leurs chefs politiques, signataires de la proclamation du comité proportionnaliste.

Nos journaux fribourgeois, *La Liberté*, *l'Ami du Peuple* et même le *Journal d'Estavayer* ont publié d'excellents articles, qui, pour une large part, ont contribué au succès de la journée.

Accident

A Sommeny, un jeune garçon d'Oberried, Simon Etienne, s'est cassé une jambe à la hauteur de la cuisse en tombant d'un tas de foin sur lequel il jouait.

M. le docteur Schouwey a été appelé à donner ses soins au petit blessé.

Curieuse détonation

On a entendu, mardi soir, vers minuit, une détonation que quelques-uns ont prise pour un roulement de tonnerre. D'autres nient qu'il ait pu s'agir d'un grondement de la foudre. Le fait est que, dans des environs de la ville, quelques vitres ont été brisées par l'ébranlement de l'air.

Dernière Heure

L'offensive des Alliés

Commentaire français

Paris, 18 octobre.

(Officiel). — La bataille qui se poursuit avec acharnement dans les Flandres, sous le haut commandement du roi Albert, après une lutte opiniâtre de 48 heures, a triomphé de la résistance de l'adversaire. Enfoncé sur tout le front d'attaque, l'ennemi s'est replié.

Mercrèdi, il a été bousillé par nos éléments légers d'infanterie et d'artillerie qui l'empêchent de se reconstituer.

Malgré le mauvais temps et l'état détérioré du terrain coupé de rivières et de canaux, où la progression n'est rendue possible que le long des charrues et où quelques mitrailleuses judicieusement placées et servies par un adversaire résolu suffisent à constituer un obstacle momentané à l'ardeur combative de nos troupes, un bond en avant considérable a été réalisé mercredi.

Nous avons atteint Keyem, dépassant Dixmude de plus de 5 kilomètres vers le nord. Nous avons encerclé Thourout, menaçant ainsi la route d'Ostende et rendant extrêmement précaire et incertaine les communications des forces ennemies réparties sur le front de Lille à la côte.

Lichtervelde a été dépassé, et nous avons atteint les bords ouest de Cooscamp à moins de 5 kilomètres de l'importante voie ferrée de Thielt. Nous approchons d'Ingelmunster. Nous bordons presque partout la Lys entre Harlebeck et Menin.

Plus à l'ouest, la Lys a été franchie, nous sommes à moins de 4 kilomètres de Tourcoing.

Bulletin américain

Paris, 17 octobre.

Communiqué américain du 16 octobre, à 9 h. du soir :

Dans la journée, la 1^{re} armée américaine a continué son attaque à l'est de la Meuse. Nous avons progressé dans le bois des Grandes-Matignes, dont nous tenons la partie la plus élevée.

A l'ouest de la Meuse, nos troupes ont continué leur avance et tiennent la côte de Clâtillon. Elles sont au sud du bois des Loges.

A la tombée de la nuit, elles combattaient dans Champignelle et dans Grandpré.

Sur le front de la 2^{me} armée, la journée a été calme.

Au cours de la nuit dernière, des raids ennemis ont été repoussés.

La politique hongroise

Budapest, 17 octobre.

(B. C. H.). — Mercredi, au début de la séance de la commission (des affaires étrangères) de la délégation hongroise, le président, comte Berzowicz, relève que, depuis la dernière session, des modifications décisives se sont produites. Il condamne les efforts tendant au morcellement de la patrie, en opposition avec les intérêts vitaux de la Monarchie. Il salue le comte Burian, ministre commun des Affaires étrangères, et il exprime l'espoir que la démarche entreprise par ce dernier, d'accord avec ses alliés allemands, rencontrera l'approbation de l'opinion publique hongroise.

Avant le passage à l'ordre du jour, le comte Michel Carolyi déclare que la session actuelle est le repas de funérailles de la délégation.

L'opinion publique hongroise réclame comme un seul homme une Hongrie autonome, indépendante et libre, et ne veut plus entendre parler de délégations. Les délégations ont fonctionné d'une manière défectueuse. C'est à elles et à la diplomatie commune que la Monarchie sera redevable de sa chute.

A Lisbonne

Lisbonne, 17 octobre.

(Havas.). — Plusieurs secrétaires d'Etat de différents départements ont été remplacés.

M. Burian et la note Wilson

Vienne, 17 octobre.

Le ministre des affaires étrangères a déclaré dans une séance de la Délégation autrichienne que la réponse de M. Wilson ne contenait rien qui fût de nature à déjouer l'espoir d'une paix juste et durable et d'un fin prochain des hostilités. Etant donné l'état actuel des choses, ces hostilités ne peuvent plus être longtemps continuées.

Le point de la note Wilson disant qu'il ne doit plus être permis à un pouvoir absolu de décider de la guerre et de la paix est réglé d'avance, comme le fera ressortir sans doute la réponse de l'Allemagne, par le fait qu'on va modifier la constitution allemande, en ce qui concerne la désignation des organes qui ont à décider sur la guerre et la paix.

Quant à l'armistice, je crois que nous ne devons pas prendre au tragique les expressions de M. Wilson. Dans les négociations pour l'armistice, les deux parties doivent prendre la parole. Cela ressort de l'idée même des négociations.

Nous pouvons être entièrement convaincus que l'Allemagne sera à même de consentir aux demandes de M. Wilson et aux réponses à y faire, en ce qui concerne l'humanisation de la guerre.

Je ne crois pas que M. Wilson, dans ses demandes, dépasse de beaucoup ce qui correspond aux intentions de l'Allemagne.

Je crois qu'un court échange de vues entre l'Allemagne et M. Wilson achèvera d'éclaircir la situation. Je ne peux pas m'imaginer que cet échange d'elles puisse retarder longtemps la cessation des hostilités.

Il est bien entendu que l'Allemagne insistera pour qu'on ne lui pose pas, dans cette phase préalable des négociations, des conditions inacceptables pour sa dignité.

Nous pouvons invoquer la phrase où M. Wilson déclare que la paix future ne doit pas être une paix de violence.

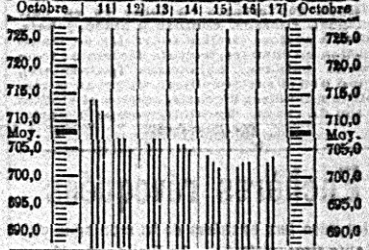
SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, jeudi, à 8 h. 1/2, répétition générale au local.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 17 octobre

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Octobre	11	12	13	14	15	16	17	Octobre
7 h. m.	5	6	6	7	4	4	7	h. m.
11 h. m.	6	10	8	8	8	5	7	11 h. m.
7 h. a.	7	13	7	8	6	5	7	h. a.

TEMPS PROBABLE

Zurich, 17 octobre, midt. Ciel nuageux à brumeux. Encore un peu de pluie.

NOBLESSE

Vrale gourmandise Se boit pur et glacé

STIMULANT

Apéritif au Vitis et Quinquina

ON DEMANDE

pour une demoiselle intelligente, de 17 ans, du canton de Zoug, ayant suivi 2 ans d'école secondaire et parlant un peu le français, un placement dans commerce ou bureau, où elle pourrait apprendre la langue et éventuellement la dactylographie. De préférence à Fribourg ou environs. Entrée 15 novembre-1^{er} décembre. Offres à Christian, Heimbach, Sclerle, Untergöri (Zoug). 5665

A LOUER

sur la route de la Glâne, appartement avec jardin. 4944 S'adresser : rue du Temple, 15.

M. J. COGNAT

professeur de musique au Collège, accepte élèves pour solfège élémentaire et supérieur, piano et musique d'ensemble, (2 pianos, 4 et 3 notes) orgue et improvisation, chant grégorien, chant et vocalises, harmonie et contrepoint. 5391

I. Rue Grimoux

A louer à Fribourg, rue principale, très beau et grand magasin, installation moderne, arrière-magasin, cour, etc. 4479 S'adresser Agence Immobilière et Commerciale Fribourgeoise S. A., 79, rue du Pont-Suspendu. — Téléphone 4.33.

Schæffer frères

Paris, 29, Fribourg, Tél. 6.55

Chauffage central Installations sanitaires

A louer à Tavel pour le mois de septembre ou époque à convenir

un très joli logement

avec grand jardin, excellente cave, remise et écurie. 4448 S'adresser à la Préfecture dudit lieu.

Eine Köchin

sucht Stelle in einer Wirt. schaft. 5789 Sich zu wenden unter P 6140 F an Publicitas A. G., Freiburg.

On demande à louer un domaine

de 15 à 25 poses, ou une maison avec quelques poses de terre. 5782 S'adresser sous P 6143 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Chien courant

à vendre, bas prix, pure race, bel. fem., bon lanceur. Chien d'av. et pointer, 2 ans, extra. Ecrire : J.-B. MONNIN, Porrentruy. 5611

Bandage herniaire

Grand choix de bandages classiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour. Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures l'envoie sur commande. Distributions absolues, chez G. GERMOND, tailleur, Payerne.

VILLE DE FRIBOURG

Les Ecoles communales officielles primaires et secondaires restent fermées jusqu'à nouvel ordre. Un avis ultérieur fixera, en temps utile, la rentrée des classes. 5789-1227 LE CONSEIL COMMUNAL.

Jeune fille

de 22 ans, connaissant tous les travaux d'un ménage, demande place dans petite famille à Fribourg. S'ad. sous P 6071 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE pour le 21 octobre, un bon cocher

conscientieux et honnête, chez PATTREY & fils, voirurier, à Neuchâtel.

On demande une jeune fille

honnête, pour faire les chaudières et aider au magasin. Bons gages. S'ad. sous P 6075 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE

une personne sérieuse, capable de tenir un ménage soigné à la campagne, chez M. J. Blondel, Péquey, par Coppet (Vaud).

On demande

une jeune fille très honnête pour les travaux de ménage et le service de café. Vie de famille. S'ad. à M^{me} Simonin, Hôtel de la Poste, Les Bois (Jura bernois)

Famille française, catholique, REÇOIT, POUR LA TABLE

Jeunes gens suisses, de haute honorabilité. Prix modéré. P. 17955 X 5777. M^{me} Delétraz, place Montbrillant, 3, Genève.

Paris HAUTE MODE Genève

La famille Léon Favre, à Vuadens, remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie dans le deuil où l'a plongée la mort du soldat

Jules FAVRE

décédé à Sion, à l'âge de 25 ans. Elle remercie tout particulièrement la jeunesse de Vuadens et les compagnons d'armes du défunt, qui lui ont rendu les honneurs militaires.

†

L'inspecteur scolaire et le corps enseignant du IV^{ème} arrondissement B font part du décès de

Monsieur Florian OVERNEY

instituteur à Farvagny

Un office sera célébré pour le repos de son âme, le dimanche 21 octobre, à 9 h., à Farvagny.

R. I. P.

On demande pour tout de suite

Cuisinière

FEMME DE MÉNAGE

On demande pour petit ménage, à Fribourg, personne sérieuse. Bons gages. 5113

S'adresser sous P 6149 F à Publicitas S. A., Fribourg. S'adresser sous P 5861 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5787-1216

MODELES de PARIS

GRAND CHOIX

Les dernières créations de la saison sont arrivées

M^{lle} B. Uldry

24, RUE DE ROMONT, 1^{er} étage

Chapeaux de deuil

Téléphone 4.59

VENTE PUBLIQUE

Les MOULINS DE PÉROLLES S. A., Fribourg

seront vendus aux enchères publiques

Samedi 19 octobre

à 1 1/2 h. de l'après-midi

une certaine quantité de gros chars et de chars moyens, filbury, harnais de trait, grelottes, couvertures en laine et en cuir (bâches), chaînes, chaînes à place, sabots, chaînes à avoine, vieilles courroies de transmission en chanvre, bascule décimale et une grande balance, balanceurs (palonniers), grand buffet cache-colliers, un grand porte-colliers, fenêtres d'écurie, cercles et vieilles roues de chars, chevaux, pompe à purin, etc., etc., etc.

Enchères révoquées

La mise aux enchères de la montagne dite « Petite Orgevaletta », « Le Creux » et « Monts de Chnau », registre foncier de Montbovon, annoncée pour le 22 octobre, à l'Hôtel de l'Ange, à Albeuve, est révoquée.

Hippolyte BEAUD, Albeuve.

Vente de montagne

Le jeudi, 24 octobre, à 1 1/2 h. de l'après-midi, au Café Grayerien, à Bulle, il sera exposé aux enchères publiques, sous de favorables conditions, les immeubles désignés sous les n^{os} 126 et 127 du registre foncier de Clâtel-s-M. msalvens, soit le pâturage du Gros Mont, de la contenance d'environ 80 poses, dont 10 poses en janne forêt.

Pour renseignements, s'adresser à L. Andrey-Soitaz, Agence immobilière, Bulle. 5183

Livraison de bétail pour l'armée

Lundi 21 octobre

à 8 h. du matin, à VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT; à 10 h., à ROMONT; à 1 h. après midi, à VAUDERENS.

Mardi 22 octobre

à 9 h. du matin, à BULLE et à 1 h. après midi, à CHATEL-SAINT-DENIS.

Grande vente de bétail

Pour cause de cessation de bail, le sousigné expose aux enchères publiques, devant son domicile, à Ponthaux, le jeudi 24 octobre, dès 9 h. du matin, tout son bétail, savoir: 3 bons chevaux, 19 mères-vaches et 5 tantes toutes portantes, 1 taureau gras de 3 ans, 5 génisses et 1 bouff de 2 ans, 5 veaux de l'année. Ce bétail a été tout alé et est de race pie-rouge.

Paiement comptant. 5740-1217

L'expert: Ph. DESPONT.

AVIS AU PUBLIC

La direction de l'Edilité de la ville de Fribourg informe le public que, par suite de travaux de réparation majeure au pont en bois couvert, dit de B. mo, en l'Ange, la circulation sur ce pont est interdite pour les chars, à partir de lundi, 21 octobre, jusqu'au samedi soir, 9 novembre prochain. Elle se réserve d'interdire également la circulation aux piétons, si l'exécution des travaux l'exige. 5781

A LOUER

pour le 25 juillet 1919, au centre de la ville, un JOLI MAGASIN très bien situé. — S'adresser, par écrit, au cacher postal 12090. 15741

Soignez vos cheveux

Si vous voulez conserver vos cheveux demandez le produit incomparable

Eau tonique parachute des cheveux

et la **Lotion glycérine antipelliculaire**

Soul dépôt pour le canton de ces deux excellents produits:

P. ZURKINDEN, coiffeur

Téléphone 26 Fribourg Téléphone 26

71, Place Saint-Nicolas, 71

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

THÉ BÉGUIN

le meilleur dépuratif connu, qui, en débarrassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de l'hiver. En outre:

11 GUÉRIT les dartres, démangeaisons, boutons, clous, eczéma, etc.

11 FAIT DISPARAITRE constipation, vertige, migraines, diarrées, etc.

11 PARFAIT LA GUÉRISON des ulcères, varices, plaies, jambes couvertes, etc. 5084-1088

11 COMBAT avec succès les troubles de l'âge critique.

La boîte, 1 fr. 80 dans toutes les pharmacies.

A Fribourg: Bourgnecht et Gottrau, Lapp.

GRAND CHOIX

Jardiniers en fer forgé

Sollettes

Tables à thé

Etagères

Guéridons

Pharmacies

Travaillouses

Couvertures laine

Couvertures piqué

A PRIX AVANTAGEUX

chez **Paul LEIBZIG**

Meubles en tous genres

FRIBOURG

Avenue de Pérolles, 4. — Téléphone 5.58

Raymond PEYRAUD

Médecin-chirurgien

DENTISTE

diplômé de l'Ecole dentaire de Genève

A OUVERT SON CABINET à Fribourg

24, RUE DE ROMONT, 24. — Téléphone 6.80

Consultations de 9 à 12 h. et de 2 à 5 h., dimanche et lundi exceptés.

INSTALLATION MODERNE ÉLECTROTHÉRAPIE

Le meilleur préservatif, le meilleur remède contre les maladies résultant des refroidissements est le

tapis chauffant Calora

chauffé à l'électricité. Demandez prospectus et renseignements à une usine électrique, à votre électricien, pharmacien ou magasin d'articles sanitaires.

AVIS & RECOMMANDATION

Le sousigné avise son honorable clientèle qu'il sera tous les samedis et jours de foire vis-à-vis de l'Église de Notre-Dame pour l'achat de cuirs et peaux fraîches, qu'il paiera au plus haut prix du jour.

5599-1182

Charles RENZ, tanneur.

Bureau fiduciaire

Louis RENEVEY

Docteur en droit et licencié des sciences commerciales

Pont-Suspendu, 79. — Téléph. 4.33

Compte de chèques N^o 11a 278

FRIBOURG

Consultations et expertises commerciales et financières. — Conseils juridiques sur toutes les difficultés courantes. — Gérances de capitaux et de tous biens meubles et immeubles. — Prêts. — Renseignements et recours en matière d'impôts. — Recouvrements avec le minimum de frais. — Représentation dans poursuites, faillites et concordats. — Constitution de tribunaux arbitraux et solution à l'amiable de tous litiges. — Sauvegarde de droits successoraux en Suisse et à l'étranger. — Testaments. — Exécution testamentaire. — Etablissement et révision de comptabilités, inventaires et bilans. — Constitution, administration, liquidation et représentation de sociétés et maisons commerciales en Suisse et à l'étranger. — Représentations commerciales. — Organisation d'entreprises commerciales et industrielles. — Conseils en matière d'assurances-vie, accidents, maladie, et contre dégâts. — Discretion absolue. 5645-1192

DOMAINE A VENDRE

On mettra aux enchères publiques, à l'Auberge de Sales, le mardi 22 octobre, à 2 heures de l'après-midi, un domaine de 48 poses, dont 7 en forêts, situé à Romanens.

La vente se fera en bloc ou par séparation.

Pour voir le domaine, s'adresser à Félix Pittet, Romanens.

Planches pour caisses

et pour baraques

PLATEAUX 1^{er} choix

Bois de plafonnages

ET DE

construction

sont fournis par

BAUKONTOR S. A., Berne

Centrale des Charbons S. A.

BALE

En exécution de l'article 18 des statuts de la société, les actionnaires de la Centrale des Charbons S. A. sont convoqués à la

première assemblée générale ordinaire

pour mardi 29 octobre 1918, à 2 1/2 heures de l'après-midi

au Stadtkasino, à Bâle

ORDRE DU JOUR:

1. Présentation du bilan et du compte de profits et pertes au 31 juillet 1918 et du rapport des commissaires-vérificateurs, approbation des comptes de l'exercice terminé et décharge au conseil d'administration.
2. Décision sur la répartition du produit de l'exercice, fixation du dividende et de la date de son paiement.
3. Nomination des commissaires-vérificateurs et du suppléant.
4. Constatation des nouvelles souscriptions d'actions et des versements correspondants.
5. Révision des statuts (augmentation du capital-actions).

Le bilan, le compte de profits et pertes et le rapport des commissaires-vérificateurs seront à la disposition des actionnaires, dès le 23 octobre 1918, au bureau de la société, à Bâle, Centralbahnstrasse, 7. Les copies du bilan et du compte de profits et pertes seront remises aux actionnaires qui en feront la demande ainsi qu'à ceux demandant des cartes d'entrée pour l'assemblée générale.

Les actionnaires qui désirent participer à l'assemblée générale devront nous en informer par lettre (adressée à la Centrale des Charbons S. A., Division des Finances) au plus tard le 21 octobre 1918 en indiquant les numéros des actions privilégiées et ordinaires de la Centrale des Charbons S. A. se trouvant en leur possession; les actionnaires qui ne sont pas encore en possession des titres définitifs et désireux d'assister à la susdite assemblée devront, pour obtenir la carte d'entrée, indiquer leur numéro de contrôle et le nombre d'actions privilégiées ou ordinaires correspondant aux quittances intermédiaires qui se trouvent en leurs mains ou auprès de la Banque cantonale de Bâle pour l'échange des titres définitifs.

L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur le tractandum (révision des statuts) que si deux tiers au moins des actions sont représentés. Afin d'éviter la nécessité de convoquer une autre assemblée générale, les actionnaires possédant un nombre considérable d'actions sont priés de se faire représenter par un autre actionnaire dans le cas où ils ne pourraient assister personnellement à l'assemblée générale ordinaire. 5778

Bâle, le 12 octobre 1918.

Au nom du conseil d'administration,

Le président: D^r Paul SCHERRER.

On demande Ville de Fribourg

pour tout de suite, garde-malade, de 9 h. du soir à 7 h. du matin.

S'adr. à M^{me} Guggenheims, rue du Progrès, 8, 2^{ème} et., Beaufort.

DAME

connaissant l'allemand et le français, au courant des travaux de bureau, trouverait emploi agréable et bien rémunéré comme

secrétaire

Adr. offres par écrit, sous P 6154 F à Publicitas S. A., Fribourg. 5790

Service communal de ravitaillement de la ville de Fribourg.

Vente publique

Le sousigné fera vendre aux enchères publiques, le lundi 21 octobre, dès 1 h. de l'après-midi, devant son domaine de l'Étruvaz, à Villars-Avry, 3 vaches prêtes au veau, et 3 tralones-veilles, 1 bouff de 3 ans, 2 de 1 an et 2 veaux; environ 12 à 13,000 pieds de foin et regain à consommer sur place. Bétail et fourrages de 1^{re} qualité. Ecoutes pour 25 à 30 pièces de bétail.

Favorables conditions de paiement.

Vuisternens-en-Oguz, le 15 octobre 1918.

L'exposant: Antonin GRAND. 5777

La Salsepareille Model

est un **Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 30 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, prouvent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/4 de bouteille, 5 fr.; 1/2 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Madliener-Gavin, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.

GROSCH & GREIFF S. A.

FRIBOURG

rue de Romont, 26

Vis-à-vis du Temple

A notre Rayon de Modes nous exposons actuellement un

Choix incomparable de CHAPEAUX tous différemment garnis

GRANDES OCCASIONS :: Modèles et créations de nos ateliers d'un bon goût tout particulier

Nous cédon pour 6.90 différentes Formes de chapeaux en velours noir, jolie qualité. Article très avantageux.	Au prix surprenant de nous mettons en vente de très 7.90 belles Formes de chapeaux feutre, velours, en toutes teintes. Joli article pour jeunes filles. Prix de réclame.	Depuis 8.90 nous exposons de très jolis Chapeaux garnis pour dames et jeunes filles, canotiers et façon mode. Modèles exposés à l'intérieur du magasin.
Choix incomparable en garnitures de chapeaux, soit: Fantaisies tous genres, Robans nouveauté, Appliques dernier genre, etc.	Chapeaux pour enfants Bérets et chapeaux de velours « Nouveauté », en toutes teintes depuis 6.90	Toutes les fournitures déjà usagées sont acceptées pour les réparations, qui seront livrées dans le plus bref délai et à bas prix.
Pour deuil GRAND CHOIX en chapeaux pour deuil Travail prompt et soigné LIVRAISON IMMEDIATE		

Chapeaux Réclame Voir notre vitrine du côté des Grand'Places